

L'écho DE ROCHECLINE

Le mot du Maire

Chers Allossards, chers amis (es) d'Allos,

Ce bulletin Municipal est enrichi d'un encart faisant le point sur les travaux des remontées mécaniques initiés par le SMVA (syndicat mixte du Val d'Allos composé pour 55% du département et à 45% de la nouvelle communauté des communes CCAPV).

Des lettres ouvertes, messages, polémiques ont pollué les réseaux sociaux en ce début d'été.

Il est fort dommage que cette manipulation des esprits, initiée par quelques aigris du suffrage universel vienne ternir l'image de notre destination.

Notre équipe continue et continuera à œuvrer pour l'intérêt général.

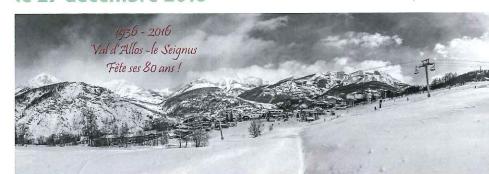
Nos projets nombreux, respectueux des équilibres entre nos sites, nos habitants, nos paysages, respectueux de notre environnement porteront leurs fruits.

Nous continuerons à privilégier une vision à long terme de notre avenir, intégrant les problèmes climatiques, le respect des hommes, des paysages et des espèces, seuls garants d'un développement social et économique équilibré.

A tous un bon été.

La station du Seignus a fêté ses 80 ans

le 27 décembre 2016

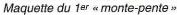


80 bougies portées haut, par les élèves des écoles de ski et du ski-club, ont illuminé les pistes, suivi du traditionnel vin chaud (avec modération) et d'un feu d'artifice majestueux.

Pour conclure, ambiance festive à la Salle des Fêtes avec rétrospective de la création de la station de ski, bal déguisé et soupe à l'oignon.









Lilo et Mira les mascottes du Val d'Allos

Renne illuminé sur la place Ernest Garcin à la Foux d'Allos

Lilo le chamois et Mira la marmotte, les mascottes du Val d'Allos, baptisées ainsi par les élèves d'Allos, ont déambulé cet hiver, faisant la joie des grands et des petits.

Vous les retrouverez cet été durant le festival des familles du 21 au 25 août 2017.

La station du Seignus a fêté ses 80 ans

Extrait du registre des versements pour la société en formation du remonte-pente d'Allos.

Document et maquette prêtés par la Maison Musée de Colmars, exposition au Pôle Santé.

SOCIETE EN FOR ATION OU REJORTE FESTE d'ALLOS ETAT des verse ints ou les hars 1938						
cotisant	<u> </u>	Anciens Versements	Intérêts capitali- lsés à 105	1 Cotisants	Lesement	Fuleral
E Helle de Gas 3 Jean Vicern 4 Jean Vicern 4 Jean Vicern 5 Michel Hidoh 6 Gabriel Gui- 7 Oustave Her 8 Fortuné Gen 9 Lime Chalve 10 Joseph Chee 112 René Dufour 12 René Dufour 13 Joseph Pdil 14 Paul André 15 Augustin Re 16 Angelin Pas 18 Joseph Hill 19 Joseph Libe 20 Lucion Pal 21 Harius Chal 22 Lucion Cair 23 Lucion Cair 24 Eugénie Bor 25 Melle Rose 26 Gaston Car 27 Léontine High 28 Liqurice Swe 29 Emile Gire 30 Emile Gire 30 Emile Gire 31 Lime Lurdin 31 Lime Lurdin 31 Lime Lurdin 32 Jean Sourh	lissier tt t t t t t t t t t t t	50,000 8,000 10,000 5,000 5,000 1,000 5,000 5,000 5,000 5,000 5,000 6,000	5.000 700 . 1.000 . 500	358 Augustin Gay 37 Robert Gireux 388 Havginthe Hichel 39 Jean Fellogrin 40-Bmile Pelssier 41 Fall Scient 41 Fall Scient 42 Faul Sicard 43 Faul Sicard 44 Léocoste Honorat 45 Fernand Lartel 46 Jean Armaud 47 Albert Pélissier 48 Paul Gèze 49 Pernand Cheylan 50 Honoré Bozoule 51 Jean Forcioli 52 Helle Geneviève Gallois 53-Er Théodore Garcin 54 Lucien Gilly 55 Charles Gireux 56 Fustave Gireux 57 Laurent Gulrand 58 Helchior Guirand 59 Helchior Guirand 50 Olorph Löber 61 Dagen Hore 61 Rughne Lichel 62 Léopold Glivier 64 Paul Barlatier 65 Camille Brun	2.000 2.000 2.000 2.000 2.000 2.000 2.000 2.000 2.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000	200 200 200 200 200 200 200 200 200 100 1
34 Emile Cène		2.000	200	Total :	200,000	20.000

Le Val d'Allos dans la Presse

Hiver 2016...

Dans le cadre du label national « Famille Plus » la station de Méribel a accueilli entre autres, des élus d'Allos afin de présenter l'Offre Famille. Après avoir découvert les différentes activités et aménagements proposés, par cette station les élus sont repartis avec des idées et une nouvelle réflexion sur les besoins famille au sein du Val d'Allos.

Un article avec photo des élus présents est paru dans le Dauphiné Libéré.



31 mai 2017....

Dans Nice-Matin, pour établir un bilan assez positif de cet hiver malgré un enneigement naturel en demi-teinte, renforcé par la neige de culture, mais des vacances de février très bonnes pour tous.

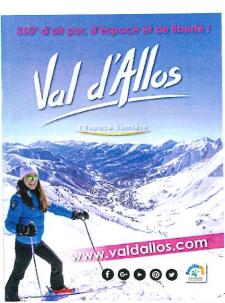
Décembre 2016...

L'interview du nouveau Directeur de l'Office Municipal du Tourisme, Guy Magand est paru dans la Provence le mercredi 7 décembre 2016, afin de

définir les objectifs de l'OMT du Val d'Allos en ce début de saison hivernale et à moyen terme avec le projet de classement de l'office en catégorie 1.



Guy Magnand Directeur OMT Val d'Allos



Page de publicité dans le magazine "Elle"

22 janvier

Scott Trail Blanc

(première édition)

Organisateur : Office Municipal duTourisme du Val d'Allos avec pour parrain de cette édition, Guillaume Lenormand.

Course en montagne de 15 kms qui traverse des paysages authentiques de Bouchiers et la Colette en passant par la ferme des bois et la traversée du Chadoulin.

Le vainqueur de cette 1ère édition est Andy Simmonds (1h15 mn).

La 1ère femme : Irina Mayet-Malejonock (1h 36 mn) est arrivée à la 14ème place.

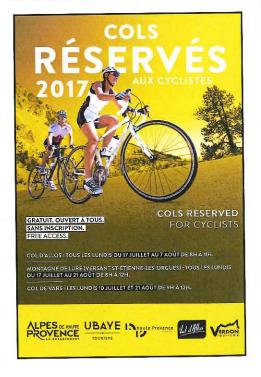
Félicitations à tous les participants.



Le premier de la course



En plein effort...



Dimanche 21 mai

2^{ème} Fête du Col d'Allos

Un dimanche ensoleillé, une température clémente à 2247 m, artisans, et producteurs locaux de fromage, de charcuterie, de miel, de pain, le public venu nombreux, la dégustation d'un apéritif à base de produits du terroir, le discours chaleureux de M^{me} le Maire, le pique-nique tiré du sac ont fait de cette journée un moment agréable de partage et de bonne humeur.





23 mai

Signature de la charte de soutien à l'activité économique de proximité entre La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA et la commune d'Allos

Cette charte tend à souligner le caractère important et indispensable du service de proximité de nos entreprises artisanales.

Elle engage la commune d'Allos à favoriser le maintien de ces entreprises locales sur son territoire, à faciliter leur transmission ou leur reprise afin d'assurer l'emploi.



M^{me} L.Vial, Présidente de la délégation des AHP et M^{me} M.A Boizard, maire d'Allos, au moment de la signature

......................

La CCAPV

Création au 1er janvier 2017, de la nouvelle Communauté de communes « Alpes Provence Verdon *Sources de lumière* » qui regroupe 41 communes.

Le siège se situe à St-André les Alpes (tél : 04 92 68 99) mais une antenne est toujours présente à Beauvezer (tél : 04 92 83 56 76).

Président: Serge Prato, Maire de St-André les Alpes Marie-Annick BOIZARD, Maire d'Allos est élue : 7ème vice-présidente, préside la Commission Budget/Finances



De plus en plus d'exposants et de visiteurs à ce rendez-vous printanier, l'occasion d'acheter plants de fleurs et de légumes, de déguster la soupe d'orties confectionnée par « les Vieux Boulons ».

Les enfants ont participé à un atelier de jardinage et ont pu offrir un cadeau fleuri à leur maman, pour la fête des mères.



Les travaux

La Station d'Epuration: Les travaux de construction sont terminés, actuellement, nous sommes en période d'observation et de mise en régime. La station traite parfaitement les éléments carbonés ainsi que les éléments azotés depuis le 20 juillet 2017.

Picocentrale Côte Haute: Le projet est finalisé et l'appel d'offre a été Lancé.

L'enquête parcellaire est terminée pour le passage de la conduite forcée et de la canalisation d'amenée des eaux de résurgence vers le plan d'eau. Nous étudions la possibilité de faire rentrer le projet dans l'étude de la Région PACA « FLEXGRID » (réseaux électriques intelligents) via la production et l'autoconsommation pour alimenter notamment l'éclairage public, la nuit et revendre le surplus produit la journée à ENEDIS.



Nous pourrions via le SDE 04, acteur majeur de Flexgrid, obtenir des financements importants.

Passerelle des Guinands: Le projet est bouclé. Nous finalisons toutes les déclarations loi sur l'Eau, ainsi que la demande de travaux avec avis de l'Architecte des Bâtiments de France car nous sommes dans le périmètre de l'Eglise St-Sébastien. Le dossier de consultation des entreprises est prêt. Après accord des services de l'Etat, l'appel d'offre sera lancé et ainsi pouvoir réaliser les travaux en 2018.

Refuge du Lac : Les toilettes sèches de la cabane du pêcheur sont terminées.

L'ONF a été mandaté par la commune, pour réaliser la réfection de la piste qui mène au refuge dans le respect le plus total du site situé au coeur du Parc National du Mercantour.

Travaux Centre ancien : Les phases I et II des travaux de séparation des eaux pluviales (eaux parasites) ou réseaux d'eaux usées sont terminés.

La phase III qui concerne la grand'rue commencera en septembre 2017, au niveau de l'Hôtel Pascal.

Nous profitons de ces travaux pour enfouir les réseaux secs (EDF et Téléphone) et passer les gaines pour la Fibre Optique.

Les revêtements définitifs seront effectués au printemps 2018.

Egalement prévus, d'importants travaux de voirie pour améliorer la traversée du village.

Signalétique: plusieurs panneaux ont été soit remplacés, soit nouvellement installés comme entrée et sortie de l'agglomération, à l'entrée d'Allos: panneau « commune touristique », les rivières et autres cours d'eau sont désormais tous nommés aux abords des ponts, ainsi que les hameaux, le nombre de places de parking clairement indiqué.



N'oublions pas les travaux effectués par les agents des services techniques : installation de potelets empêchant ainsi le stationnement devant des équipements publics, les rénovations d'appartements communaux ainsi que le cabinet médical

de La Foux d'Allos et le fleurissement de toute la commune, réalisé avec toujours plus de goût et des réalisations nouvelles.

Route du lac: Construction de murs montagne à hauteur du chalet CLAJ Ste-Brigitte, sur RD 226, travaux effectués par Maison Technique-Conseil départemental 04.

La Poste / Maison de services au public : Le permis de construire est en cours d'instruction, les travaux devant répondre aux normes sur l'accessibilité et l'aménagement intérieur permettant d'accueillir les différentes permanences pourraient commencer à la rentrée 2017.

D'autres travaux en cours sur La Foux d'Allos tels que la traversée de la Foux, l'aménagement de la Place Ernest Garcin, seront détaillés dans le prochain numéro.









ACCÈS AU LAC D'ALLOS Du 3 juillet au 3 septembre 2017 INFORMATION PRATIQUES Du 3 juillet au 3 septembre 2017 Le stationnement sur le parking du Laus (200 places) est payant tous les jours entre 8h30 et 16h en fonction des places disponibles (caisse au parking de la Cluite). PRIX du PARKING DU LAUS (Forfaitaire) Espèces ou chèques uniquement STATIONNEMENT DES CAMPINGS CARS Autorisé 24h sur le Parking de la Cluite Interdit sur le Parking du Laus RENSEIGNEMENTS Parking de la Cluite 04 92 83 72 68 (de 8h30 à 16h) Office de Tourisme du Val d'Allos 04 92 83 02 81 L'Ubac de Monie Villard Haut CAISSE Limite Allos Villard Bas du Mercantour PARKING DE LA CLUITE GRATUIT Capacité 100 places Accès au parking du Lauss (payant) ou au lac d'Allos à pied (temps : 5 heures alier-retour) Cananité 200 niane ALLOS -> Parking de la Cluite : 7 km Parking de la Cluite -> Parking du Laus : 4 km

Nouveau à Allos

Pump-track pour les amateurs de V.T.T. de tous styles : descente, cross-country, bmx... parcours de bosses et virages relevés. Parcours différents selon les âges.



Accès libre, près de la Base de Loisirs.

Les Sentiers thématiques à découvrir en famille : les boucles des Sources du Verdon, dans le Vallon de Sestrière et la boucle des Fées, sur Allos, après le centre équestre.





Etat-Civil

Mariages:

Luc Loustalet-Couechot et Raquel Marafuz Semedo, 24/12/2016

Alain Gireud et Olivia Pellissier. 25/01/17



Zacharie Giraud-Heraud et Alexandra Louison, 28/01/17

Xavier Ducasse et Françoise Serrano, 29/04/17



Naissances:

Bella Lascoux, 12/12/2016 Matteo Fernande, 18/01/17 Emile Martin, 25/02/17 Hugo Arrighy, 10/03/17

Décès:

Jean-Luc Montacci, 01/01/17 Azélie Allard, 01/17 Marcelle Denis, 26/01/17 Maurice Morini, 19/02/17 Huguette Dallaporta, 02/03/17 Thibault Vanderstraeten, 05/03/17 Ginette Donato, 16/03/17 Colette Honnorat, 03/07/17

Numéros utiles et permanences

Mairie: Tél.: 04 92 83 18 00

accueil@mairie-allos.fr - www.mairie-allos.fr

Police Municipale: 04 92 83 32 23 06 84 31 02 79 - 06 70 76 79 91 policemunicipaleallos@orange.fr

Gendarmerie: 04 92 83 40 20

Communauté de Communes Alpes Provence verdon

"Source de Lumière" - 04 92 83 68 99

Office Municipal de Tourisme :

04 92 83 02 81 Allos - 04 92 83 80 70 La Foux d'Allos

info@valdallos.com - www.valdallos.com

La Poste: 04 92 83 12 20 ou 04 92 83 82 78 - La Foux d'Allos

Ecole: 04 92 83 08 21

Pharmacies Allos: 04 92 83 01 53

Office National des Forêts: 04 92 83 00 81 Parc National du Mercantour: 04 92 83 04 18

Médiathèque du Haut-Verdon: 09 64 12 30 27 - lundis de 10h à12h pendant vacances scolaires

- mercredis et samedis de 15h à 19h - jeudis de 10h à 12h

Cinéma de l'Aiguille: 04 92 83 84 84 cinelafouxdallos@vahoo.fr www.valdallos.com Programme dans les commerces et Office de Tourisme

Paroisse Haut-Verdon Val d'Allos - Presbytère, grand'rue 04 92 83 47 65

Assistante Sociale: 04 92 89 10 23 Sur Rendez-vous le 1er et 3ème mardi de chaque mois

CPAM/MSA/EREF: 04 92 89 10 23

Sur Rendez-vous le 1er et 3ème lundi de chaque mois.

Services d'urgence

Pompiers: 18

SAMU: 15

Urgence européenne: 112

Gendarmerie: 04 92 83 40 20 - 04 92 83 84 30 - La Foux en saison hiver

Médecin Allos: 04 92 83 03 16

Médecin La Foux: 04 92 83 80 97 (hiver) Infirmières: 06 03 48 23 05 ou 06 87 65 63 79

Kinésithérapeute: 06 80 40 14 30

Ostéopathe: 06 75 65 55 66 (La Foux Hiver)

Infos utiles Médiateur montagne : Depuis le 1er juillet et jusqu'au 31 août, Bertrand sillonne les sentiers de randonnée du Val d'Allos, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur le pastoralisme, et plus particulièrement sur l'emploi des chiens de protection par les éleveurs. Cette action tend à améliorer les relations entre tous les usagers de la montagne. - DDAF04: 04 92 30 20 04.

Animation informatique à la Médiathèque : organisé par EREF/MSAP - Sur Rendez-vous avec l'animateur : 06 28 35 99 45.

Cartes Nationales d'identité: Depuis le 8 mars, 11 communes du Département équipées de stations numériques, dont St-André les Alpes (04 92 89 02 04) pourront recevoir les demandes de CNI. - Une pré-demande obligatoire peut être faite en ligne : http://predemande-cni.ants.gouv.fr Si vous ne possédez pas d'ordinateur, ou que vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, un agent de la Mairie d'Allos pourra vous aider dans cette démarche.

Certificat d'Immatriculation : Depuis le 2 juin, possibilité de faire les démarches en ligne pour remplacer la carte grise, perdue, volée ou détériorée sur demarches.interieur.gouv.fr.

Dossiers d'inscription aux services périscolaires à retirer auprès du Pôle Administratif CCAPV. Maison de Pays sur : https://valdallos.portail-familles.net/ ou en mairie d'Allos et déposés avant le 18 août en Mairie, auprès du Pôle Administratif, Maison de Pays Beauvezer.

Ce journal est aussi le vôtre, envoyez-nous vos suggestions d'articles, vos poèmes, vos photos, etc..

Tirage: 1000 exp - Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique - Impression: Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Prochain numéro : septembre 2017

LE POINT SUR LA GESTION DES REMONTEES MECANIQUES D'ALLOS

1) Les modifications intervenues dans la Gouvernance SMVA*, CCHVVA, VALD (Sté exploitante)
Jusqu'en Mars 2014: M Lantelme Michel, Président de la CCHVVA ET Maire d'ALLOS
MR Outré Directeur de VALD, M Chrétien Responsable des pistes, M Capecchi Directeur SMVA
Pas de difficultés mises en exergue par VALD malgré une saison 2011-2012, hyper déficitaire en neige la société a toujours honoré ses engagements au niveau de ses redevances.

à compter d'oct. 2015, MME SURLE Maire de COLMARS devient Présidente CCHVVA, suite à la démission de Mme CAÏS (Présidente CCHVVA et Maire d'Allos).M BRACALI est nommé Directeur VALD, en juillet 2014 (en remplacement de M OUTRE), M LYONS est nommé Directeur SMVA au printemps 2015, et remplace M CAPECCHI directeur du SMVA.

<u>Les 3 élus d'ALLOS</u> siégeant au Conseil du SMVA sont « remplacés » par des élus de COLMARS, VILLARS-COLMARS et THORAME-HAUTE.

Un seul élu d'ALLOS siège depuis au SMVA

Sachant que la nouvelle Communauté de Communes (CCAPV) perçoit 33% de la fiscalité, de la commune d'Allos, soit 2,5M€.

2) Les modifications intervenues dans le contrat de Délégation de service public (DSP)

Des difficultés financières exceptionnelles sont invoquées quelques mois après l'arrivée du nouveau directeur. En novembre 2014, une réunion, mise en place, compte tenu des difficultés financières invoquées par l'entreprise, constitue la « commission des chefs de service sociaux et financiers ». Le SMVA accepte les allègements suivants :

La prise en charge par le SMVA des travaux faits en 2014 sur la poulie des GUINANDS, remboursement de plus de 350 000€ à la société VALD. L'étalement du paiement sur 3 exercices de 2015 à 2017 de la redevance annuelle due par VALD au SMVA et de la taxe Ravanel basée sur le chiffre d'affaire, impayée en 2013-2014 à la CCHVVA.

Puis VALD demande au printemps 2016 au Tribunal de Commerce de Manosque l'ouverture d'une procédure de « SAUVEGARDE » avec demande de renégociation de la DSP (délégation de service public). En novembre 2016 les propositions de modifications au contrat de DSP sont acceptées par le SMVA par 5 voix pour (2 CD** + 3 CCHVVA) et 2 voix contre (1 CD+1 ALLOS)

Les modifications financières induites au contrat de DSP par cet avenant :

La redevance fixe passe de 200 000€ à 100 000€

La redevance liée aux investissements est supprimée (de 442 000€ par an à ZERO à compter de la signature de cet avenant). La prise en charge des grandes inspections des Guinand est mise à la charge du SMVA et non plus de VALD soit une charge supplémentaire pour le SMVA de plus de 800 000€ en 2017. Il en résulte une perte de recettes pour le SMVA de 542 000€ par an, à laquelle s'ajoute la charge de la grande visite des GUINANDS soit 800 000€.

Il manque donc en 2017 la somme de 1 342 000€ dans les comptes du SMVA. A ce manque budgétaire s'ajoute un manque de trésorerie dû au retard de paiement des redevances antérieures que VALD n'a pas réglé à temps 2 521 997€ (1 328 000€ au SMVA et 1 193 000€ due à la CCAPV) L'avenant prévoit l'apurement de cette dette étalée SUR 10 ans, alors que le contrat de DSP court sur les 4 saisons restantes. Comment dans ces conditions faire face aux investissements de 18 000 000€ prévus pour l'aménagement de la Rive Gauche, ces investissements devaient être financés par les subventions des collectivités et les emprunts MAIS les charges de remboursement couvertes par la redevance du délégataire ?

<u>Contrat de DSP VALD pour 2008 - 2021</u> avec les engagements financiers initiaux décrits plus haut et alors que les charges en 2008 étaient beaucoup plus importantes, les investissements réalisés ont apporté un avantage financier incontestable dans le fonctionnement courant de la gestion du contrat.

Sur <u>la Foux</u> : - réalisation de la luge 4 saisons ouverte en décembre 2013 avec un chiffre d'affaire nouveau et en constante augmentation de cette installation aux alentours de 350.000 €

Sur <u>le Seignus</u> : suppression des 2 TK de la Thune, 3 emplois en moins soit 6 personnes,

suppression du TS des Grangeolles, 3 emplois en moins soit 6 personnes,

suppression TSD Clos Bertrand, 8 personnes en moins,

remplacement TSD6 Clos Bertrand, + 2 emplois, soit 4 personnes.

BILAN : réduction de 12 personnes auxquelles s'ajoutent les économies d'entretien des 2 TK et des 2 TS supprimés, remplacés par un TSD 6 financé par les collectivités. Appareil neuf = entretien a minima et charge des grandes visites supprimées

3) Les projets d'aménagement de la rive gauche des CHAUVETS

18 000 000€ de travaux ont été annoncés par M MASSETTE Président du SMVA au cours de la réunion à la CCAPV où le projet « rive gauche" a été présenté. Financés par 6 000 000€ de subvention et 12 000 000€ d'emprunts (taux de subvention 30% et non 80% comme l'écrit M LANTELME (fort mal renseigné).

> Les conséquences en termes emplois

Suppression du télésiège des Chauvets remplacé par des tapis, soit 5 emplois de moins. Suppression du téléski de l'HUBAC, soit 4 emplois de moins. Remplacement du Marin Pascal par un télésiège 6 places soit 2 emplois de moins

BILAN au SEIGNUS perte de 12 EMPLOIS, et à LA FOUX le nouveau projet va générer la perte de 11 EMPLOIS

QUI SUPPRIME LES EMPLOIS ?

La vérité sur les dossiers de permis de construire et de démolir en cours d'instruction Le nouveau télésiège MARIN PASCAL

- La demande de permis a été déposée le 21 mars 2017 à la Mairie et concomitamment à la Direction des Territoires (service instructeur)
- Deux courriers du Service Instructeur pour modification de délais d'instruction ont été notifiés le 06 avril 2017 pour informer de la consultation obligatoire de L'Architecte des Bâtiments de France et le 15 avril 2017 pour demander une enquête publique (art. R123-1 du Code de l'environnement). Les délais d'instruction sont de ce fait, reportés à 4 mois auxquels s'ajoutent un délai supplémentaire de 2 mois après les conclusions du Commissaire enquêteur.
- La demande du SMVA de procéder à l'enquête publique n'a été reçue en Mairie que le 30 juin 2017, soit plus de 60 jours après !!! Demande immédiate de la Mairie pour la désignation d'un commissaire enquêteur via le Tribunal Administratif le 03 juillet soit 3 jours après, mais le SMVA demande de reporter l'enquête publique au mois de Septembre, le dossier étant incomplet. La Mairie a demandé au SMVA le 17 juillet, la production d'un dossier complet permettant de lancer l'enquête publique dans les plus brefs délais!!!

Les CHAUVETS

La demande de permis pour la construction de 2 tapis roulants devant remplacer le télésiège des CHAUVETS, installé depuis seulement 10 ans, a été déposée le 21 juin 2017 en Mairie et concomitamment à la DT (services instructeurs). Les délais d'instruction sont de plus de 2 mois !!! La demande de terrassement sur la zone des CHAUVETS a été déposée le 18 juillet 2017 en MAIRIE

QUI RETARDE LES TRAVAUX ?

*SMVA: 45% CCAPV et 55% le Département ** CD : Conseiller Départemental